

PERSPECTIVES



III ÉTATS-UNIS

Des candidats secondaires propulsés

Warren, Harris et Castro se démarquent lors des premiers débats démocrates, Biden et Sanders n'ont pas réussi à briller

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

De grande inconnue à étonnante curiosité. Pour les algorithmes de Google Trends, qui mesurent les tendances dans les univers numériques, la grande gagnante du double débat des candidats démocrates en vue de la prochaine

élection présidentielle aux États-Unis aura finalement été Tulsi Gabbard. Tulsi qui ? Gabbard, représentante démocrate d'Hawaï au Congrès, que cet exercice formel d'affrontement entre 20 candidats, sur deux soirs, a fait partiellement sortir de l'ombre après une prise de parole qui aura duré 6 minutes et 15 secondes, lors de la première rencontre qui s'est tenue mercredi soir en Floride.

La vétérane de la guerre du Golfe, qui, parmi l'ensemble des candidats à l'investiture démocrate, joui d'une des couvertures médiatiques les plus faibles et va chercher pour le moment moins de 1 % des intentions de vote, est devenue, à la surprise générale, l'attraction dans les moteurs de recherche durant ce débat, particulièrement après un échange avec un autre oublié de cette course, le candidat Tim Ryan de l'Ohio, sur l'engagement militaire américain à l'étranger. Gabbard, une démocrate plutôt conservatrice, est ouvertement anti-guerre. Elle est aussi paradoxalement la démocrate la plus appréciée des médias de droite.

L'intérêt pour la candidate trentenaire, qui par le passé a suscité la polémique en raison d'une position plutôt méprisante à l'endroit des homosexuels — elle s'est excusée depuis —, pourrait-il changer le sens de cette course à plus de 20 coureurs ? Pas vraiment, tant la pente qu'il lui reste à remonter est longue et puisque d'autres candidats, peut-être un peu moins remarqués qu'elle par les algorithmes, ont réussi à se démarquer et à renforcer un intérêt déjà ancré auprès des électeurs, comme l'a fait la sénatrice de la Californie Kamala Harris, qui sort grande gagnante de ce doublé de débats. Elle était du deuxième, jeudi soir.

Un moment charnière

Quatrième dans les sondages, derrière Elizabeth Warren, Bernie Sanders — qui a réussi à imposer ses idées, mais un peu moins sa personne — et Joe Biden, Kamala Harris a créé ce « moment » que cherchent inlassablement les commentateurs dans chaque débat. Comment ? En attaquant le coureur de tête, l'ex-vice-président Biden, sur son historique politique en matière de droits civiques, sa complaisance passée envers des sénateurs ségrégationnistes et son opposition à une loi fédérale sur le transport scolaire que



La grande gagnante du double débat des candidats démocrates, en vue de la prochaine élection présidentielle aux États-Unis, aura finalement été Tulsi Gabbard. Photo de droite : Joe Biden, Bernie Sanders, Kamala Harris et Kirsten Gillibrand.

PHOTOS WILFREDO LEE ASSOCIATED PRESS

la candidate a ramené à une expérience personnelle, celle de la jeune écolière issue d'une minorité allant à l'école publique en bus qu'elle a été.

« Cet échange entre Harris et Biden est le premier qui pourrait potentiellement faire changer les choses dans ces deux soirées de débat, a résumé à chaud, sur Twitter, Mo Elleithree, ancien porte-parole du Comité national démocrate. Il y a peu de candidats capables, comme Joe Biden, de connexion émotive et personnelle avec les électeurs. Mais dans cet échange avec Harris, il est loin de ça. »

Pas assez naturelle et un peu trop précautionneuse : les critiques à l'endroit de Kamala Harris sont nombreuses depuis son entrée dans la course, mais jeudi soir la candidate a finalement dévoilé un autre aspect d'elle-même en se posant en véritable présidentielle, prête à faire face à Donald Trump lors du prochain scrutin. Elle l'a d'ailleurs attaqué de front sur ses politiques fiscales, mais également sur ses politiques migratoires inhumaines. Elle s'est aussi élevée au-dessus de la mêlée à plusieurs reprises, dont une fois après un échange plutôt cacophonique entre les candidats qui lui a permis de faire un trait d'esprit. « Les Américains ne veulent pas être témoins d'une bataille de nourriture, a-t-elle dit, déclenchant une vague de rires dans l'assistance. Ils veulent savoir comment nous allons poser de la nourriture sur leur table. »

Une présence forte

À l'heure des bilans, la sénatrice du Massachusetts, Elizabeth Warren, en troisième position dans les intentions de vote dans cette course, semble avoir également tiré profit de ce débat polyphonique en marquant par une présence forte la première rencontre. La candidate, plutôt



à gauche dans le spectre démocrate, a imposé son style et ses idées sur la question économique, en s'attaquant une nouvelle fois aux inégalités économiques criantes dans son pays. « Pour qui fonctionne vraiment cette économie ? » a-t-elle lancé en réponse à une question sur les risques que feraient peser les programmes plutôt de gauche qu'elle défend dans plusieurs sphères de l'économie qui actuellement se portent très bien. « Elle fait du bien à une partie mince et de plus en plus mince de l'élite. »

M^{me} Warren a également donné le ton sur la question de la santé en défendant sa position sur le régime d'assurance maladie universel, sujet clivant entre démocrates et républicains, mais également divisif au sein même des forces démocrates engagées dans cette course. La sénatrice souhaite mettre un terme aux assurances privées dans le domaine de la santé qui, selon elle, ne font qu'entretenir les disparités sociales et fragiliser une grande partie de la population. « Un régime d'assurance maladie public pour tous, c'est la solution au problème », a-t-elle dit, en admettant être au diapason de Bernie Sanders, qui se déclare social-démocrate sur ce point.

Des ascensions étonnantes

Pour le *New York Times*, c'est toutefois Julián Castro, ancien maire de San Antonio, au Texas, et ex-secrétaire au Logement et au Développement urbain dans le gouvernement Obama, qui sort grand gagnant du premier débat démocrate. « M. Castro s'est affirmé dans les moments clefs du débat sans se montrer désespéré, résume le quotidien américain. Il a pris le contrôle de la discussion sur l'immigration en allant chercher l'assentiment d'autres sur la scène [...] et a livré la réplique la

plus chaudement applaudie de la soirée en disant : le 20 janvier 2021, nous allons dire *adios* à Donald Trump. »

M. Castro a ouvert le débat en convoquant l'image forte de la semaine représentant le corps d'un jeune Salvadorien de 26 ans mort noyé avec sa fillette de 23 mois après avoir tenté de traverser à la nage le Rio Grande pour entrer illégalement aux États-Unis. Un cliché qui devrait « tous nous mettre en colère », a-t-il dit en dénonçant les politiques migratoires américaines qui provoquent ce genre de drame.

Les tensions raciales ont également occupé un espace important dans ces deux débats, particulièrement jeudi soir en replongeant le candidat Pete Buttigieg, maire de South Bend, dans une crise politique importante de cette campagne après qu'un policier blanc de sa ville eut abattu un résident afro-américain, Eric J. Logan, 54 ans, il y a quelques jours. Une bavure qui a soulevé l'ire de la communauté afro-américaine de sa ville et qui met depuis le candidat sur le gril. Loin de l'affaiblir, le sujet a surtout permis à Buttigieg de parler de ce racisme systémique qu'il est important de sortir de l'ombre et qui représente « un problème dans [sa] communauté, comme dans de nombreuses communautés à travers le pays ». Solide face à la critique, éloquent et mesuré, M. Buttigieg, qui suit Kamala Harris dans les sondages et précède Beto O'Rourke — la grande déception de ces deux soirées en raison de son incapacité à s'imposer dans les débats —, a également révélé une stature reconnue par plusieurs analystes de la scène politique américaine, qui ont cessé depuis jeudi soir de qualifier d'improbable l'ascension du jeune politicien sur la scène nationale démocrate.



PERSPECTIVES
Portrait de cinq artisans qui ont bâti le pont Samuel-De Champlain | **B 2**

PERSPECTIVES
Centenaire du traité de Versailles : comment la paix a mené à la guerre | **B 4**

MONDE
Le G20 à Osaka : la courtoisie s'invite, les différends restent | **B 5**

Ils ont bâti le pont Samuel-De Champlain

Portrait de cinq artisans aux expertises variées qui sont intervenus dans sa conception ou sa construction

Le projet rêvé pour un ingénieur

Guy Mailhot a consacré presque une dizaine d'années de sa vie au nouveau pont

MAGDALINE BOUTROS
LE DEVOIR

L

e grand manitou du pont Samuel-De Champlain, c'est lui. Ingénieur en chef du projet à Infrastructure Canada, Guy Mailhot a consacré presque une dizaine d'années de sa vie à la réalisation de cet immense projet qui laissera sa marque sur Montréal pour les 125 prochaines années.

De la réalisation des études de faisabilité à la rédaction des exigences pour le partenaire privé, en passant par l'appel de qualification et la supervision de la construction, Guy Mailhot a participé à toutes les étapes du projet.

« Des projets de cette envergure-là, je n'en ferai pas un autre dans ma carrière. C'est un rêve de pouvoir terminer ma carrière sur un projet aussi grandiose », évoque-t-il, lorsque rencontré dans son bureau du centre-ville de Montréal.

Au milieu des plans, des croquis et des livres sur les ponts à haubans, l'ingénieur, spécialisé dans la conception et l'entretien de ponts, parle avec passion et fébrilité de cet héritage qu'il laissera aux Montréalais. « On savait que les attentes étaient très élevées pour avoir un pont signature », rappelle-t-il.

Pour y parvenir, des architectes ont entrecroisé leurs pensées avec celles des ingénieurs. « Le pont qu'on envisa-



L'ingénieur en chef à Infrastructure Canada pour le projet du corridor du pont Samuel-De Champlain, Guy Mailhot
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

geait au début, c'était un pont droit à haubans avec deux courbes aux extrémités [pour rejoindre les embranchements], raconte-t-il. Mais en travaillant avec les architectes, ils nous ont dit

qu'en faisant le pont en courbe, ça optimiserait l'expérience pour les usagers.»

Puis, l'échéancier s'est accéléré. Ce qui a été, sans contredit, le plus grand défi aux yeux de Guy Mailhot. A l'origine

prévue pour 2021, la livraison du pont a été devancée en raison de la dégradation précoce de l'ancien pont Champlain.

« C'était un échéancier très exigeant. On était conscient de ça. Et on voulait que le projet soit livré avec qualité, en respectant l'environnement et avec une très haute préoccupation pour la sécurité des ouvriers. »

« Long chemin »

Pour y parvenir, le génie québécois a été sollicité dans toute sa grandeur. De nombreuses pièces ont été préfabriquées à l'extérieur puis assemblées sur le site. D'autres ont été construites dans trois jetées spécialement aménagées pour le projet. Et des pièces pesant jusqu'à 900 tonnes ont été hissées sur le pont.

Pour un ingénieur civil, le pont Samuel-De Champlain « c'est quasiment le projet idéal », relève Guy Mailhot, le sourire dans la voix. « On ne pourrait pas demander un projet qui nous stimule plus. »

À 5 h du matin, le 24 juin, l'ingénieur en chef était en tête de cortège, tout juste derrière le ministre de l'Infrastructure François-Philippe Champagne, pour marquer l'ouverture du corridor nord du pont Samuel-De Champlain. Un moment de grande émotion. « C'était un long chemin pour en arriver là, évoque-t-il. C'était un peu comme recevoir mon diplôme de voir l'ouvrage mené à bien. »

Un ouvrage qui laissera une trace indélébile dans la vie de Guy Mailhot... mais également sur le bras de sa fille. Celle-ci s'est fait tatouer le pylône principal du pont sur l'épaule. « Je pense qu'elle est fière de son père... »



Le directeur en gestion des matériaux et de l'approvisionnement chez Signature sur le Saint-Laurent, Alexandre Demers
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

L'immense jeu de Lego

Alexandre Demers a supervisé l'approvisionnement du chantier

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

Comme un immense jeu de Lego à assembler. Voilà comment Alexandre Demers décrit le chantier du pont Samuel-De Champlain qui a été officiellement inauguré vendredi. Directeur de l'approvisionnement, de la gestion des équipements et de la logistique pour Signature sur le Saint-Laurent, Alexandre Demers est celui qui devait coordonner la livraison des matériaux et des pièces sur le site de ce chantier hors de l'ordinaire.

Il a fallu faire preuve de créativité pour approvisionner le chantier du pont Samuel-De Champlain. Il ne suffisait pas de charger les pièces préfabriquées

Je parle du pont à mon garçon de deux ans et demi tous les jours. Il connaît les grues et les caissons.

ALEXANDRE DEMERS



sur un camion et de les acheminer au site, car l'ancien pont Champlain s'est avéré trop fragile pour permettre le passage de pièces hors normes. « Le plus

grand enjeu qu'on a eu a été logistique. Mais pour moi, c'a été un superbe défi. On est passés d'une approche simple où on charge les camions à une méthode multimodale qui a nécessité le recours au transport par trains, par barges, par bateaux et par camions », explique Alexandre Demers.

En tout, quelque 1300 pièces hors normes ont dû être livrées sur le site, dont 600 poutres-caissons de 38 à 60 tonnes. « Chaque poutre-caisson est unique et doit être installée dans un ordre spécifique », rappelle l'ingénieur.

De ces longs mois de planification et de casse-tête logistique, Alexandre Demers retient un moment marquant, celui où, en Espagne, il a vu pour la première fois les imposants chevêtres destinés au nouveau pont. Ces pièces triangulaires en acier pesant plusieurs centaines de tonnes, qui supportent la structure et les tabliers du pont, ont dû être transportées sur deux navires nolisés. « On fait des études, on voit les dimensions, mais quand je suis arrivé devant les chevêtres d'acier, j'ai été ému par l'ampleur du défi qu'on allait avoir », raconte l'ingénieur.

Après ses études, Alexandre Demers a notamment travaillé dans l'Ouest canadien sur des projets pétroliers, en Australie et en Turquie. Ayant finalement décidé de s'établir à Montréal avec sa famille, l'ingénieur n'a pas hésité quand SNC-Lavalin lui a proposé de travailler sur le chantier du pont Samuel-De Champlain.

« Les projets majeurs sont souvent ensevelis sous la terre ou dans des lieux qui ne sont pas accessibles. Mais le pont est accessible. C'est un héritage qu'on laisse. On le voit tous les jours et il a une durée de vie de 125 ans. C'est très valorisant », estime l'ingénieur.

Le pont Samuel-De Champlain a occupé une grande place dans la vie de famille d'Alexandre Demers au cours des dernières années. « Je parle du pont à mon garçon de deux ans et demi tous les jours. Il connaît les grues et les caissons. Il ne comprend pas l'impact que ce projet a eu sur moi, mais je suis sûr que, dans 10 ans, il ne sera plus capable d'entendre parler du pont ! »

Plongée en eaux hostiles

Yan Milot a coordonné le travail d'une escouade de scaphandriers

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

L'installation des piles du pont Samuel-De Champlain au fond du fleuve a nécessité la contribution d'une escouade spéciale, celle des scaphandriers. Copropriétaire de MVC Océan, Yan Milot n'a pas eu de mal à convaincre son équipe de plonger dans l'aventure.

L'entreprise spécialisée dans les travaux maritimes et sous-marins a d'abord eu pour mandat de gérer les rideaux de sédiments destinés à empêcher la poussière et les débris de se répandre dans le fleuve lors des travaux sur la jetée et les approches. Et lorsque le temps est venu de planter les piles sur le lit du fleuve, les scaphandriers ont dû plonger afin de notamment s'assurer que les emplacements où le béton devait être coulé soient exempts de sédiments et de cailloux.

« Le fleuve représente quand même un environnement hostile comparativement aux endroits où on est habitués de travailler, parce qu'il y a beaucoup de courant et que c'était quand même assez profond. Mais on ne peut pas dire que c'était dangereux, parce qu'on a pris les moyens pour que ce soit sécuritaire malgré les contraintes », explique Yan Milot, directeur des opérations, mais qui, faut-il le préciser, n'est pas scaphandrier lui-même.

Ainsi, des déflecteurs de courant ont été installés pour permettre aux scaphandriers de travailler sous l'eau. « En haut d'un nœud de courant, on ne peut pas plonger. Il y a des endroits où il y en

En haut d'un nœud de courant, on ne peut pas plonger. Il y a des endroits où il y en avait quatre, cinq ou six.

YAN MILOT





La tyrannie de la météo

La pluie et la neige, un casse-tête pour l'ingénieure Kenza El Khazraji

JEANNE CORRIVEAU
LE DEVOIR

S'il y a quelque chose que Kenza El Khazraji a appris à détester au cours des dernières années, ce sont les prévisions météo. Cette ingénieure, responsable des travaux de finition sur le chantier du pont Samuel-De Champlain, devait planifier l'horaire des équipes affectées à la membrane d'étanchéité et à l'asphaltage du pont. Mais les caprices météorologiques se sont avérés un véritable casse-tête pour elle.

« Je suis devenue une accro aux sites de prévisions météo sur mon téléphone, mais ce n'est pas toujours fiable, peste l'ingénieure. Si on annonce de la pluie, tu dois suspendre les travaux. Mais quand finalement, il ne pleut pas et que toute la journée, il y a un beau soleil, tu te sens vraiment mal. Tu te dis que tu as perdu une journée de production et tu culpabilises. »

La pression était d'autant plus grande qu'en vertu du contrat conclu entre le gouvernement fédéral et le consortium Signature sur le Saint-Laurent, les jours de retard sont passibles de lourdes pénalités.

Il lui a souvent fallu composer avec la pluie, le vent, la neige et la glace. Les travaux d'asphaltage ont d'ailleurs été suspendus à la fin octobre 2018 pour repren-

Les lapins et les crapauds du chantier

Immigrante d'origine marocaine, l'ingénieure Kenza El Khazraji a dû se familiariser avec le jargon de chantier à la québécoise. « Il y avait plus de 25 nationalités sur le chantier. Le langage peut être un défi. J'ai appris le français de Molière à l'école, mais sur le chantier, il y avait beaucoup de travailleurs québécois », fait-elle remarquer. Elle a ainsi apprivoisé le vocabulaire animalier utilisé pour désigner les appareils ou équipements du chantier tels que la « girafe » (nacelle), la « chienne » (bleu de travail), le « cochon » (unité de chauffage), la « chèvre » (appareil de levage), le « crapaud » (système de fixation de rail) ou le « lapin » (éponge pour le nettoyage des tuyaux de béton). « Ça fait beaucoup de blagues à raconter quand on rentre à la maison », pouffe-t-elle.

dre le 25 mars dernier. « Mais c'était de peine et de misère parce que tout le tablier était glacé et il y a eu une tempête de neige. Et là, tu te dis: on ne va jamais y arriver, raconte Kenza El Khazraji. Tu ne peux pas te battre contre la nature.

On passait plus de temps à déglacer le tablier et à le chauffer qu'à produire. La glace, il y en a partout. On était au-dessus d'un fleuve. »

Kenza El Khazraji a travaillé sur le chantier du pont Samuel-De Champlain depuis le début, soit à partir de 2015. Elle a hérité de plusieurs mandats, dont celui du contrôle des coûts, avant de demander de travailler aux opérations. « Quatre ans, c'est long. Quand tu commences un projet, c'est toujours le *fun*, c'est sympa, mais quand les années avancent, ce n'est pas la même dynamique. Vers la fin, tu as le stress de livrer à temps. » C'est pour-quoi quand, en septembre 2018, les travaux d'asphaltage ont commencé, Kenza El Khazraji a senti qu'une étape importante venait d'être franchie. « J'associe l'odeur de l'asphalte à la fin du projet. »

À compter de lundi, les voies en direction sud du nouveau pont seront ouvertes à la circulation. Pour Kenza El Khazraji, c'est la fin d'une grande aventure dans sa jeune carrière. « Le problème qu'on a tous, c'est l'après-Champlain. J'ai sept ans d'expérience. J'estime que c'est un début de carrière. Mais tu fais quoi après Champlain? » se demande-t-elle avec une pointe d'angoisse. « Tous les autres projets vont paraître tellement petits et tellement plus simples. J'envie les gens qui ont fini leur carrière avec Champlain. »



L'ingénieure responsable des travaux de finition du pont chez Signature sur le Saint-Laurent, Kenza El Khazraji
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR



avait quatre, cinq ou six, indique M. Milot. Donc, on n'avait pas le choix d'aller mettre des déflecteurs, sinon on aurait été incapables de travailler là. »

Et le froid? « Tout est plus compliqué l'hiver à cause des équipements. Tout gèle. Mais dans l'eau, ça ne change rien. À la limite, le scaphandrier qui est dans l'eau est celui qui est le mieux de toute la *gang*, parce qu'il y a de l'eau chaude qui circule dans son habit », note Yan Milot.

Le contrat pour le pont Samuel-De Champlain figure parmi les plus importants obtenus par l'entreprise, en activité depuis près de 50 ans, essentiellement au Québec. « C'est une bonne carte de visite », admet Yan Milot.

Et les scaphandriers de l'équipe ne se sont pas fait prier pour participer à l'opération de construction du pont Samuel-De Champlain. « Tout le monde voulait aller travailler là et donner un coup de main. Je ne me faisais pas dire non souvent, parce que les gars étaient fiers d'aller travailler sur ce projet. »

M. Milot dit avoir roulé sur le nouveau pont jeudi pour la première fois: « Le résultat est impressionnant. »

Yan Milot est directeur des opérations chez MVC Océan, une entreprise fournissant les services de scaphandriers.
JEAN-SIMON HUBERT

Penser une intégration harmonieuse

Sylvain Gariépy a mené l'étude d'intégration urbaine du projet

MAGDALINE BOUTROS
LE DEVOIR

Il ne suffit pas de bâtir un pont, encore faut-il qu'il s'intègre harmonieusement à son milieu. C'est à cet aspect névralgique que s'est attelé Sylvain Gariépy, urbaniste pour la firme Provencher_Roy.

Rencontré dans son bureau du Vieux-Montréal, l'homme parle avec embarras de cette vision qu'il a voulu insuffler au pont pour que celui-ci s'insère adéquatement dans son environnement.

Un environnement avant tout maritime, explique-t-il, puisque le pont traverse le Saint-Laurent, mais un environnement aussi urbain. Car le projet du corridor du pont Samuel-De Champlain comprend, en plus de l'ouvrage emblématique, les approches du pont qui lui permettent de se relier au réseau autoroutier.

« À sa construction dans les années 1960, l'ancien pont Champlain était entouré de champs agricoles, donc la notion d'intégration urbaine n'avait pas besoin d'être là. Maintenant, c'est entouré d'un milieu construit. »

« Notre principal objectif était de nous assurer de la quiétude des quartiers résidentiels », souligne-t-il. À certains endroits, de la végétation a été plantée, à d'autres, des murs coupe-son ont été érigés.

Une réflexion sur la manière dont le pont sera utilisé a également été au cœur de la démarche de l'urbaniste. « L'idée était de se demander comment enjambrer le fleuve avec un pont du XXI^e siècle. »

La question du transport collectif et actif a également rapidement émergé. « L'ancien pont Champlain est consacré à la voiture. Quand il y a du transport en commun, c'est avec des cônes orange », rappelle-t-il.



Sylvain Gariépy est urbaniste pour la firme Provencher_Roy.
MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

Les trois tabliers distincts qui composent le nouveau pont incarnent, selon lui, cette vision d'un ouvrage tourné vers l'avenir. Les corridors consacrés au transport véhiculaire sont désormais séparés du corridor réservé au transport collectif (qui sera assuré par le REM à partir de décembre 2021). « Quand il va y avoir un accident, par exemple, ça ne va plus arrêter le transport collectif », se réjouit-il.

Le transport actif est également intégré au nouveau pont, grâce à la piste multifonctionnelle, qui sera achevée d'ici la fin de l'été. Quatre belvédères y seront aménagés. « C'est le contact avec le fleuve et avec le centre-ville de Montréal, mais aussi avec les collines montréalaises sur la Rive-Sud », souligne-t-il.

Le plus grand défi à ses yeux? Éviter d'ériger « un champ de piles », pour soutenir le pont dans le fleuve Saint-Laurent. « Ça coûte moins cher de

faire des plus petites portées, mais ça multiplie le nombre de piles. Sur le plan esthétique, ça ne cadrerait pas avec l'environnement. »

Ultimement, un concept de piles, plus espacées et légèrement inclinées, qui soutiennent des chevêtres sur lesquels s'appuient les trois corridors du pont, a été retenu. Trente-sept couples de piles, pour un total de 74 piles, garnissent désormais le Saint-Laurent.

« Du côté de Brossard et de la Voie maritime, on va pouvoir s'asseoir directement sous le pont, et ça va donner un effet très monumental, avec cet alignement de colonnades. »

Le pont Samuel-De Champlain conservera une place bien particulière dans sa carrière. « Au début, ce n'était que des dessins et des critères qu'on rédigeait. Mais de le voir réalisé aujourd'hui, dans un temps record... On en est très fiers. »

Le traité de Versailles est centenaire

Il y a un siècle, à l'occasion de la signature du traité le 28 juin 1919, l'Allemagne était forcée d'admettre sa responsabilité dans la guerre et de se soumettre à de dures conditions

JEAN-FRANÇOIS NADEAU
LE DEVOIR

Képi vissé sur le crâne, moustache gauloise et uniforme de parade dûment ajusté, le maréchal Ferdinand Foch se trouve, en décembre 1921, en visite à Montréal. Au sortir de la guerre, il est auréolé d'un prestige immense. Une presse enthousiaste ne se fait pas prier pour le célébrer. Le temps est au nationalisme triomphal.

Le 11 décembre 1921, le maréchal débarque à la gare Windsor pour une visite. *Le Devoir* observe que les citoyens de la « quatrième ville française de l'univers » — rien de moins — ont accueilli avec un chaleureux enthousiasme le « généralissime des armées alliées, vainqueur de la guerre, artisan de la victoire ». Avec le maire et quelques généraux locaux, le héros monte dans un landau et se retrouve en tête d'un cortège qui défile en son honneur. On lui fait visiter la bibliothèque publique de la ville, rue Sherbrooke, le grand bâtiment de granit gris qu'a inauguré, en 1917, son vis-à-vis, le maréchal Joffre. Dans la Vieille Capitale, où il se rend aussi, Foch passe en revue les soldats du Royal 22^e Régiment et décore leur chef. Un triomphe là aussi.

Nombre de municipalités du Québec comptent des rues ou des places qui portent encore le nom de Ferdinand Foch. Elles témoignent ainsi du prestige accordé à l'époque à ce monument militaire qui, pour l'occasion de son séjour en Amérique, se rend aussi à New York, où il est accueilli en libérateur. Ganté de blanc, la tête haute, le maréchal sera aussi reçu avec tous les honneurs à la Maison-Blanche, à Washington.

Quelle paix ?

Des millions de morts, des estropiés, des gueules cassées, des orphelins, des veuves, des villes réduites en cendres. Le bilan est lourd. La boucherie de la guerre de 14-18 est sans équivalent, jusque-là, dans l'histoire humaine. On veut tout de même bien croire, en ce début des années 1920, que cette paix fragile revenue sur terre est due à des hommes comme le maréchal Foch, à d'autres généraux, mais aussi à des hommes d'État, soudain envisagés sous des dehors autres que guerriers.

Homme de guerre pourtant avant tout, Foch avait menacé, il est vrai, de reprendre les hostilités si les représentants de l'Allemagne s'entêtaient à ne pas vouloir signer le traité de Versailles. Après quatre ans d'une effroyable boucherie, la supériorité numérique des Alliés ne laissait plus de doute sur l'issue du conflit. Mais personne, en 1918, n'était encore en mesure de prédire quand la paix reviendrait. Le commandement allemand se savait perdu, mais à force de persister, il espérait tenir assez longtemps pour que des conditions de paix lui soient globalement favorables. Il n'en fut rien.

Les vainqueurs

À compter de janvier 1919, une conférence internationale siège à Paris. Les États vainqueurs s'entendent pour préparer les traités de paix, sans la présence de représentants des pays vaincus. La France, les États-Unis et l'Angleterre supervisent en particulier la conférence de la paix.

Le lundi 30 juin 1919, à la suite de la signature du traité de Versailles deux jours plus tôt, les Montréalais sont éveillés au matin, à 8 h précises, par le bruit d'un canon qui, depuis le parc Jeanne-Mance, tonne pendant une heure. Cent un coups bruyants sont tirés à blanc pour annoncer la paix. Ce sera la même chose, à la même heure, dans la ville de Québec, où un canon grande, depuis les hauteurs de la citadelle, lui aussi cent une fois.

La nouvelle est connue depuis le samedi, mais les manifestations de joie sont décalées, histoire d'organiser une journée de festivités publiques. Le lundi, *Le Devoir* paraît, comme à son habitude à l'époque, en fin d'après-midi. Il écrit que, dans Montréal, on voit partout des banderoles aux couleurs des Alliés qui clapotent au vent. Tous les magasins de la rue Sainte-Catherine, principale artère commerciale, sont décorés.

La joie est là. Mais combien de temps durera cette paix que met en place le traité de Versailles ? Le maréchal Foch, comme d'autres, n'est pas dupe de l'iniquité du traité. Il dira, plus tard, que « ce n'est pas une paix, c'est un armistice de



En haut : photo non datée du maréchal Ferdinand Foch, commandant les troupes alliées durant la Première Guerre mondiale. En bas : photo prise le 28 juin 1919 au château de Versailles lors de la signature, par les représentants des Alliés et ceux de l'Allemagne, du traité de Versailles.

AGENCE FRANCE-PRESSE / ASSOCIATED PRESS

vingt ans ». Dans l'affaire, l'Allemagne perd un septième de son territoire. Ses colonies lui sont retirées pour être redistribuées à la France et à l'Angleterre.

Le vainqueur impose sa volonté au vaincu. Mais l'Allemagne n'est pas la seule à être vaincue. Il y a aussi l'Empire austro-hongrois, déjà éclaté en une multitude de nouveaux petits pays pour former une nouvelle poudrière dans les Balkans.

Les vainqueurs, bien qu'encadrés surtout par la France, l'Angleterre et les États-Unis, se trouvent au nombre de 27, parmi lesquels figure le « Dominion du Canada ». Le nombre de participants à une telle conférence de paix risque

d'exploser. Ils sont d'abord 70 officiels, accompagnés de leurs secrétaires et chercheurs, à se rassembler pour discuter. Les travaux de ces gens-là sont par ailleurs éclairés par ceux de 52 commissions parallèles. On voit d'ici la quantité de papiers accumulés et traités.

Le droit des peuples

Il faudrait pouvoir parler du rôle de politiciens majeurs dans ces négociations. Par exemple de Lloyd Georges pour l'Angleterre, du président américain Wilson ou de Clemenceau pour la France. Mais les tractations auxquelles ils sont étroitement mêlés sont impossibles à résumer ici.

Au nombre des principes qui émergent d'une suite de discussions et de tractations, il faut au moins mentionner « le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Cette idée de justice pour toutes les nationalités, au nom de leur autonomie, enfantera bien des discussions et planera, après 1945, sur le mouvement favorable à la décolonisation.

Sans qu'elle puisse réclamer pour elle-même l'exercice de ce principe de plein droit, l'Allemagne faisait en quelque sorte les frais de cette nouvelle vision du monde.

L'Allemagne est désarmée. On craint qu'elle puisse se lancer dans de nouvelles agressions. Elle n'aura plus le droit de lever une armée. Un monde sans armes n'est-il pas la garantie d'un avenir sans guerre ? L'histoire montrera que non, bien entendu.

La Société des Nations

Au nombre des conséquences du traité de Versailles, on trouve aussi la création de la Société des Nations, en gros l'ancêtre de l'Organisation des Nations unies, l'ONU que nous connaissons aujourd'hui.

Un des principaux artisans de cette nouvelle institution internationale sera Raoul Dandurand, né à Montréal en 1861. Il sera le président de la SDN en 1925-1926.

Le temps montrera que la SDN jouit de pouvoirs d'action si réduits qu'elle se révèle en pratique inefficace à exercer le rôle de maintien de la paix qu'on lui accordait à sa naissance.

Un gros prix

Le traité de Versailles faisait payer cher à l'Allemagne la guerre européenne. Le problème principal du traité fut son incapacité à résoudre les questions soulevées par le paiement de ces réparations, lesquelles entraînent chez les vaincus une inflation galopante.

La Ruhr, région industrielle de l'Allemagne, fut occupée au nom du respect du traité, ce qui ne permit pas pour autant de toucher l'argent des réparations estimées.

La crise économique consécutive au choc boursier de l'automne 1929 achève de mettre du plomb dans l'aile de ce traité. En 1932, à la suite d'une conférence à Lausanne, l'Allemagne obtient sa libération des contraintes des paiements de réparation contre une somme forfaitaire de 3 milliards de marks-or. Une somme qu'elle finira par ne pas payer. Au total, l'Allemagne avait été condamnée, en 1921, à payer 132 milliards de marks-or. Elle en versera un peu moins de 23 milliards.

Au sujet du traité de Versailles, on dira souvent qu'il prépare la guerre suivante, déclenchée par les armées d'Hitler et favorisée par la montée de l'extrême droite en Europe.

Le traité a, en tout cas, changé la face de l'Europe et mis à jour de nouveaux principes auxquels on se réfère toujours, par exemple ce célèbre « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ». Mais Hitler, s'entendant aujourd'hui à dire la plupart des historiens, n'est pas apparu seulement à cause de ce traité souvent dénoncé pour sa sévérité excessive. La montée de l'extrême droite n'était pas inéluctable. L'histoire, après tout, est toujours un terrain ouvert. Un autre horizon que le nazisme était possible en vertu du traité de Versailles.

Combien de temps durera cette paix que met en place le traité de Versailles ? Le maréchal Foch, comme d'autres, n'est pas dupe de l'iniquité du traité. Il dira, plus tard, que « ce n'est pas une paix, c'est un armistice de vingt ans ».

Politique létale

ÉLISABETH VALLET



L'officier du Fish and Wildlife Service bombe le torse. Ce n'est pas aisé, tout engoncé qu'il est dans son gilet pare-balles, walkie-talkie d'un côté, Glock 43 de l'autre. Il passe sa main dans ses cheveux blonds et désigne d'un geste impérial les rives du fleuve : « Les migrants arrivent par hordes la nuit. Ils sont partout. » Il se retourne et sourit, un peu paternaliste : « Mais dans la journée, tout va bien, il y a des patrouilles, vous êtes en sécurité. »

Dans la réserve de Santa Ana, au sud du Texas, le danger n'est pourtant pas celui que cet officier veut dépeindre. Et les bouteilles vides de lait maternisé et de Pedialyte, le toutou démembré gisant dans la boue séchée ou le petit gilet de sauvetage trouvé près de la Old Hidalgo Pump House racontent une autre histoire.

Le calme des méandres du Rio Grande est illusoire. Les langues de sable qui se lèvent dans le lit de la rivière cachent des courants redoutables, soudains et, pour en avoir fait l'expérience en amont, sournois. Ceux qui traversent le fleuve risquent tout. Et pour comprendre pourquoi ils y vont malgré tout, il faut disposer d'un angle de vue plus large que celui de cet officier.

La terrible photo du corps d'Oscar Alberto Martinez uni pour toujours dans son t-shirt à la petite Angie Valeria sur les berges du Rio Grande est l'illustration de plusieurs décennies de politiques frontalières. Depuis 25 ans, en effet, elles s'inscrivent dans une logique de durcissement, et la détention de migrants (très lucrative au demeurant pour certains groupes) augmente de façon constante. Depuis la présidence de George W. Bush, la fortification de la zone frontalière a repoussé les migrants dans des zones plus dangereuses. Les *hieleras* — ces cellules maintenues à température glaciale — et la bande frontalière d'exception juridique de 100 miles font l'objet de poursuites depuis longtemps. Le durcissement était donc manifeste dès avant 2016.

Mais le président actuel a donné un tour de vis létal à la politique frontalière. Délibérément. Sciemment. Cruellement. Parce que, comme il l'a dit dès 2015, l'enjeu est payant : et c'est sur cette question qu'il pense piéger les démocrates en 2020.

Entendons-nous. Sur la ligne frontalière, il y a des problèmes réels. Il y a bien une crise liée au trafic de drogue, non pas dans le désert, mais aux ports d'entrée réguliers. Il n'y a pas à proprement parler de crise migratoire puisque les arrestations déclinent (sur le long terme, les pics enregistrés sous Obama, et en partie liés aux méthodes de comptabilisation des arrestations, s'inscrivent dans une tendance globale à la baisse)... alors que dans le même temps, le nombre d'officiers (et maintenant de soldats) mobilisés ne cesse d'augmenter. Le nombre de personnes non documentées en sol américain est en déclin net depuis plus de dix ans : ils représentent 10,5 millions de personnes, et pour beaucoup sont entrés avec un visa et sont restés après son expiration. Par contre, il y a une évolution de la structure de la migration : plus d'enfants, plus de femmes, plus de familles, venus de beaucoup plus loin. Parce que les conditions qui poussent à la migration (sécurité, survie économique) sont aggravées par la dégradation des systèmes politiques locaux, les effets de la mondialisation, les changements climatiques.

Ni crise migratoire ni crise de la criminalité, la situation actuelle est désormais celle d'une crise humanitaire. Qui porte le sceau du président.

D'abord, la fin des dispositions qui priorisaient l'expulsion des (vrais) dangers pour la sécurité nationale, qui protégeaient les familles de militaires actifs et les vétérans, la sanction systématique du franchissement irrégulier de la frontière et l'incarcération des parents, la poursuite de la séparation des familles est au cœur de la saturation du système. Et non l'inverse.

Ensuite, ce gouvernement a choisi d'ignorer l'accord Flores de 1997 qui assurait que les enfants soient accueillis dans des conditions sanitaires appropriées. Il a choisi de miser sur la privatisation du système d'incarcération et de détourner le regard des atteintes aux droits de la personne dans les camps de détention.

Enfin elle a choisi de ne pas respecter le droit d'asile pourtant enchâssé dans le droit international et américain : elle a délibérément ralenti le traitement des demandes et, contrevenant au droit international, a mis « en attente » près de 15 000 demandeurs le long de la frontière, côté mexicain — qui n'est pas un pays sûr.

C'est dans ce contexte que survient la mort d'Oscar et de la petite Valeria. À Matamoros, où ils étaient arrivés récemment, la violence est endémique. L'État de Tamaulipas est classé « 4 » par le département d'État — une dangerosité au niveau de celle du Yémen. Les cartels, écimés par des arrestations de haut niveau, fragmentés, se caractérisent par leur extrême violence. La politique américaine a ainsi eu pour effet de fournir du financement (avec les migrants qui peuvent payer leur passage) et de la main-d'œuvre (pour ceux qui n'en ont pas les moyens) aux cartels qui gagnent en puissance — on peine à croire que la sécurité des États-Unis en bénéficie. Dès lors, retourner sur le pont frontalier où Oscar et sa famille s'étaient présentés dimanche leur faisait courir le risque de faire face aux cartels comme aux officiels mexicains, qui prennent leur cote part au passage. Attendre dans un refuge à Matamoros était une option plus dangereuse encore — d'autant que cela peut durer des semaines. Il n'y avait pas grand choix. Oscar en est mort. Ils en sont morts. Mais le pouvoir des images est éphémère. Qui se souvient de la petite Jakelin, morte en détention en décembre dernier ? Ou de la petite Yanela Sanchez — sur la photo gagnante du World Press Photo 2019 ?

La vérité, c'est que rien ne changera tant que les mots de la poétesse Warsan Shire n'auront pas été entendus :

« Personne ne quitte sa maison
À moins que cette maison soit la gueule d'un requin [...]
Personne ne met ses enfants dans un bateau
À moins que la mer ne soit plus sûre que la terre
Personne ne quitte sa maison
À moins qu'elle ne susurre dans ton oreille
Pars
Fuis maintenant
Je ne sais pas ce que je suis en train de devenir
Mais je sais que n'importe où ailleurs
Sera plus sûr qu'ici »

SOMMET DU G20 D'OSAKA

La courtoisie s'invite, mais les différends restent

Le climat demeure le sujet le plus délicat de la rencontre

JÉRÔME CARTILLIER
AURÉLIA END
À OSAKA
AGENCE FRANCE PRESSE

Le G20 d'Osaka s'est ouvert vendredi dans une relative harmonie, avec un Donald Trump inhabituellement consensuel — si ce n'est une blague très remarquée sur la Russie —, mais sans réel progrès sur les dossiers les plus conflictuels, dont le climat.

Le premier ministre nippon, Shinzo Abe, a voulu placer les débats dans la grande ville côtière japonaise sous le signe d'une « belle harmonie », en référence à la signification de « Reiwa », nom de la nouvelle ère entamée voici peu dans l'archipel. Donald Trump a semblé jouer le jeu, multipliant les amabilités. Il a pêle-mêle vanté les « magnifiques usines » construites par les fabricants automobiles japonais aux États-Unis, dit vouloir « bien s'entendre » avec l'Inde et évoqué une « fantastique » Angela Merkel. Autant de pays avec lesquels les États-Unis ont des contentieux commerciaux. Les Américains et les Japonais ont d'ailleurs décidé « d'accélérer » leurs discussions commerciales, sur l'agriculture et l'automobile notamment.

Sur l'Iran, l'un des grands sujets de crispation du moment, Donald Trump s'est aussi voulu apaisant. « Rien ne

Sur l'Iran, l'un des grands sujets de crispation du moment, Donald Trump s'est aussi voulu apaisant. « Rien ne presse, nous avons le temps » de résoudre les tensions, a-t-il dit.

pressé, nous avons le temps » de résoudre les tensions, a-t-il dit.

Mais le président américain n'a pu s'empêcher d'attirer l'attention, en l'occurrence à travers une blague sur les élections américaines et la Russie, sujet ultradélicat aux États-Unis, lors d'un entretien bilatéral avec Vladimir Poutine. « Pas d'ingérence dans les élections, président, pas d'ingérence », a-t-il lancé, ironique, en se tournant vers son homologue russe, après avoir été interpellé par un journaliste sur le risque d'une telle ingérence autour de la présidentielle de 2020.

La Chine

Sur le sujet le plus brûlant de ce G20, Donald Trump a dit vendredi s'attendre à une rencontre « productive » samedi avec son homologue chinois Xi Jinping. Lors de ce véritable sommet dans le sommet, les

deux dirigeants tenteront d'enrayer l'escalade commerciale et technologique entre leurs pays, qui met en péril la croissance mondiale. Washington menace de taxer la totalité des importations chinoises, ce qui serait certainement un point de non-retour entre les deux géants. La Chine dénonce, elle, un « harcèlement » américain.

Nombre d'analystes espèrent malgré tout une trêve à Osaka, même si un grand accord commercial semble à l'heure actuelle illusoire.

Accord sur le climat

Personne ou presque ne croit en revanche à une accalmie autour du climat, sujet de tension récurrent au G20 depuis que le gouvernement Trump a décidé de quitter l'Accord de Paris. Le climat « est le sujet le plus difficile » du sommet, souligne-t-on dans l'entourage du président français, Emmanuel Macron.

« Les Américains tiennent un langage très dur autour de la table » et pourraient à Osaka entraîner avec eux « trois ou quatre pays », qui pourraient alors refuser, comme eux, de signer une déclaration de soutien à l'Accord de Paris, redoutent les Français. Le Brésil, la Turquie et l'Arabie saoudite sont les noms qui reviennent le plus souvent.

Le Canada fait le plein d'appuis, à défaut de rencontrer Xi

KRISTY KIRKUP
À OSAKA
LA PRESSE CANADIENNE

La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, a soutenu vendredi lors du Sommet du G20 au Japon que le Canada avait eu la chance de constituer une « vaste coalition internationale » qui estime que les détentions arbitraires sont nuisibles.

M^{me} Freeland a indiqué que plusieurs pays avaient évoqué avec la Chine la détention des deux Canadiens et que ces efforts se poursuivaient lors du Sommet du G20. Le cabinet du premier ministre a soutenu que Justin Trudeau avait eu « des échanges brefs et constructifs » avec le président chinois, Xi Jinping, au premier jour du sommet des leaders des principales économies, à Osaka.

Dans une séquence vidéo d'un déjeuner de travail, vendredi, on voit les deux dirigeants assis l'un à côté de l'autre, mais sans se parler, pendant plusieurs minutes, alors que les caméras sont pointées sur eux. M. Trudeau tente plutôt d'interagir avec le président brésilien, Jair Bolsonaro, assis de l'autre côté.

Selon des responsables canadiens, MM. Trudeau et Xi s'étaient salués avant cette scène. Sur des images captées par le diffuseur hôte, NHK, on peut aussi voir les deux hommes interagir avant un spectacle.

Rencontre souhaitée

Le Canada souhaite depuis longtemps s'entretenir en haut lieu avec Pékin, en plus des discussions qui se déroulent sur le plan diplomatique, a déclaré la ministre Freeland vendredi, ajoutant que son gouvernement restait « très, très ouvert » à des entretiens au sommet. Mais à l'heure actuelle, la communication s'avère difficile : les Chinois ont indiqué qu'ils n'avaient aucun intérêt à s'entretenir avec de hauts responsables canadiens — même avec la ministre Freeland ou le premier ministre Trudeau.

Pour tenter de percer ce mur, Ottawa s'appuie maintenant beaucoup sur l'influence du président américain, pour qu'il aborde la question lors de son tête-à-tête avec son homologue chinois samedi. Donald Trump s'est engagé à le



Le premier ministre Justin Trudeau et le président chinois, Xi Jinping, étaient assis côte à côte, vendredi, lors d'un déjeuner de travail, mais ont toutefois évité de se parler.

ADRIAN WYLD LA PRESSE CANADIENNE

À l'heure actuelle, la communication s'avère difficile : les Chinois ont indiqué qu'ils n'avaient aucun intérêt à s'entretenir avec de hauts responsables canadiens — même avec la ministre Freeland ou le premier ministre Trudeau

faire, la semaine dernière, lors de la visite de M. Trudeau à la Maison-Blanche.

Hormis le soutien des États-Unis, le premier ministre Trudeau a tenté de renforcer ses appuis dans le cadre d'une stratégie visant à encourager la Chine à libérer les deux Canadiens détenus et à mettre un terme aux tensions diplomatiques entre les deux pays.

Les arrestations des deux Canadiens — Michael Kovrig et Michael Spavor — sont largement perçues comme des représailles de Pékin après l'arrestation, en décembre à Vancouver, de la directrice financière de la société chinoise Huawei. Meng Wanzhou est actuellement en résidence surveillée à Vancouver, où elle fait face à son extradition vers les États-Unis pour répondre à des accusations de fraude.

L'ambassadeur de Chine au Canada, Lu Shaye, semblait vouloir réduire les tensions lors d'un discours d'adieu prononcé à l'ambassade à Ottawa avant le sommet. Il avait alors soutenu que les difficultés actuelles dans l'amitié canado-chinoise « n'étaient que temporaires ». M. Lu avait auparavant été très dur, affirmant que l'affaire Meng témoignait de « l'égotisme et de la suprématie blanche » des pays occidentaux, qu'il accusait de « se moquer et de piétiner la règle de droit ».



L'ex-président Jimmy Carter en septembre 2018

JOHN BAZEMORE ASSOCIATED PRESS

III ÉTATS-UNIS

Donald Trump, président « illégitime », dit Jimmy Carter

Le chef d'État n'aurait jamais été élu sans l'aide de la Russie, dit-il

AGENCE FRANCE PRESSE
À WASHINGTON

Donald Trump n'aurait pas été élu à la Maison-Blanche en 2016 sans l'ingérence de la Russie dans la campagne, a affirmé vendredi l'ex-président américain Jimmy Carter, estimant que le milliardaire républicain était un président « illégitime ».

« Que la Russie ait interféré dans l'élection ne fait aucun doute », a estimé l'ancien président démocrate (1976-1980) lors d'un séminaire de sa fondation, le Centre Carter, à Leesburg en Virginie.

« Et je pense que cette ingérence, même si elle n'a pas été quantifiée, montrerait, si elle faisait l'objet d'une enquête approfondie, que [Donald] Trump n'a en réalité pas remporté l'élection de 2016 », a ajouté l'ancien locataire de la Maison-Blanche, âgé de 94 ans.

Il a perdu l'élection et a été mis à son poste parce que les Russes sont intervenus en sa faveur

JIMMY CARTER



« Il a perdu l'élection et a été mis à son poste parce que les Russes sont intervenus en sa faveur », a-t-il jugé.

Après une enquête de près de deux ans, l'ancien procureur spécial Robert Mueller avait conclu en avril ne pas avoir de « preuves suffisantes » d'une entente entre Moscou et l'équipe de campagne de Donald Trump, malgré de multiples contacts. Mais le procureur

n'avait pas lavé le milliardaire de tout soupçon, évoquant des pressions exercées sur son enquête par le président.

Les détracteurs de M. Trump rappellent que le candidat républicain l'a emporté sur Hillary Clinton alors que la démocrate a récolté près de trois millions de voix de plus que lui.

À la question de savoir si le magnat de l'immobilier était un président illégitime, M. Carter a répondu en souriant : « Compte tenu de ce que je viens de dire, et que je ne peux pas retirer, je dirais oui. »

Son ancien vice-président, Walter Mondale, a été plus direct en qualifiant Donald Trump de « détestable ».

Pour M. Mondale, 91 ans, Donald Trump est en partie responsable de la montée de l'autoritarisme dans le monde, car il « apprécie ouvertement les dirigeants autoritaires et méprise les dirigeants démocrates ».

Trouvez votre site d'autocueillette :
lesfraichesduquébec.com

10^e ANNIVERSAIRE
Les Fraîches du Québec
FRAISES ET FRAMBOISES

Un record absolu de chaleur battu en France

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pour la première fois depuis le début des relevés météo au XIX^e siècle, Météo-France a enregistré un record absolu de 45,9 °C dans le département du Gard, dans le sud du pays, l'un des quatre placés en « vigilance canicule rouge », l'alerte maximale.

Ce record, qui enterre les 44,1 °C d'août 2003 atteints dans le même département, a été enregistré en milieu d'après-midi vendredi, précise l'institut météorologique, qui compare cette chaleur à celle « que l'on atteint lors d'une journée d'août normale dans la vallée de la Mort », en Californie.

Quelque 25 départs d'incendies de végétation étaient signalés en raison de cette chaleur extrême, et au moins 50 hectares et près d'une dizaine de maisons ont brûlé.

Cette canicule est d'ores et déjà exceptionnelle par son ampleur et sa précocité. Même si celle de 2003 reste particulièrement traumatisante pour le pays en raison des 15 000 décès qu'elle avait provoqués.

C'est toutefois dans l'ouest du pays qu'est décédée la première victime française de cette vague de chaleur qui frappe la plupart des pays européens,

exceptionnelle par son ampleur au mois de juin : un couvreur de 33 ans a fait un malaise fatal alors qu'il travaillait sur un toit par 35 degrés à l'ombre, près de Rennes.

Deux personnes ont également trouvé la mort en Espagne, où les températures dépassent souvent les 40 degrés : un jeune de 17 ans qui moissonnait en Andalousie (sud) a succombé à un coup de chaleur et un homme de 93 ans s'est écroulé jeudi soir dans le centre-ville de Valladolid (nord), également victime d'un coup de chaleur.

Les médias italiens ont signalé une cinquième victime avec le décès, vendredi, d'un ouvrier de 60 ans qui avait fait la veille un malaise alors qu'il travaillait sur un échafaudage à Rimini, sur la côte Adriatique.

Le premier mort dû à cette canicule, un sans-abri de 72 ans, avait été enregistré jeudi à Milan.

En quête de fraîcheur

Par ailleurs, en banlieue de Paris, un petit Syrien de 6 ans a été grièvement blessé jeudi soir après avoir été projeté en l'air par le geyser d'une bouche à incendie.

Le phénomène du « street pooling » — qui permet de se rafraîchir dans les rues — est fréquent en période de cani-



Des habitants de Strasbourg se rafraîchissaient vendredi.

PATRICK HERTZOG AGENCE FRANCE-PRESSE

cule : depuis lundi, de nombreuses bouches à incendie ont été ouvertes en région parisienne, selon les pompiers.

Autre conséquence de cette flambée du thermomètre, 34 des 50 provinces d'Espagne sont en état d'alerte incendie. L'Espagne connaît des températures qui dépassent les 40 degrés, et cette canicule devrait durer jusqu'à samedi dans la majorité du pays. Seules les régions du nord-ouest, les Asturies

45,9

C'est la température, en degrés Celsius, indiquée au thermomètre vendredi dans le Gard.

et la Galice, sont épargnées, de même que le Portugal voisin.

En Catalogne, les pompiers combattent un incendie qui a déjà parcouru 650 hectares. Le travail des pompiers, a expliqué leur chef, David Borrell, est compliqué par des pics à 44 degrés « et des niveaux d'humidité très bas ».

« Nous sommes parvenus à atteindre les objectifs que nous nous étions fixés pour cet après-midi : que le périmètre de l'incendie n'augmente plus », s'est félicité M. Borrell devant la presse, selon un reportage de la télévision publique.

L'incendie a laissé des paysages de désolation — collines noircies et arbres calcinés à perte de vue —, notamment près du village de Flix (3500 habitants) dans la province de Tarragone.

Les records pour un mois de juin tombent régulièrement depuis le début de cette vague de chaleur qui affecte une grande partie de l'Europe : jusqu'à 40 °C dans le Piémont, en Italie, et déjà 38,9 °C enregistrés jeudi en République tchèque ou 38,6 °C en Allemagne : ce mois de juin s'avère supérieur de 4,4 °C à la moyenne des températures pour la période de référence 1981-2010...

De Gaulle et « l'esprit de résistance »

S'il était président de nos jours, le général serait présenté comme un dictateur et un populiste

Une fois par mois, *Le Devoir* lance à des passionnés d'histoire le défi de décrypter un thème d'actualité à partir d'une comparaison avec un événement ou un personnage historique.

Martin Lavallée
Historien

R

écemment, dans une tribune en France, une centaine de personnalités de partout sur la planète — dont Zachary Richard, Tahar Ben Jelloun et Jean Ziegler — s'inquiétaient de l'effacement de la langue française, « étouffée par l'anglo-américain ». Ces personnalités s'indignaient du fait que l'école française s'anglicise, que l'anglais prolifère et que le président Emmanuel Macron prononce souvent des discours en anglais (fait nouveau pour un président français). Elles regrettaient aussi de voir une « majorité capitulatrice » plaider un certain « réalisme » face à la langue anglo-américaine et appelaient le président à renouer avec ce qu'elles nomment « l'esprit de résistance » de la France.

Pour ces personnalités, la France n'est visiblement plus la même. Comment un pays important avec une si riche culture peut-il en être rendu à mettre de côté sa langue au profit d'une autre ? Ceci s'explique par le fait qu'elle s'est progressivement insérée dans un processus et une position desquels Charles de Gaulle avait voulu la préserver.

De Gaulle et les Américains

De 1940 à 1944, la France est occupée par l'Allemagne nazie. Durant cette période, le général de Gaulle incarne la résistance française, la France libre. L'appel qu'il fait à ses compatriotes, le 18 juin 1940, marque le début de l'organisation de la résistance qui, avec l'aide des Alliés, notamment américains, participera à la libération de la France en 1944.

Lors de la libération de Paris, un quiproquo annonciateur des années à venir a lieu entre de Gaulle et les dirigeants américains. Les Américains veulent entrer en libérateurs dans Paris alors que de Gaulle insiste pour que ce soit la deuxième division blindée française du général Leclerc qui entre en premier dans la capitale. C'est de Gaulle qui aura gain de cause...

Cet épisode singulier exprime à merveille la période qui s'ouvre durant l'après-guerre. L'Europe est effondrée, moralement détruite, et les Américains en profitent pour s'imposer comme la seule puissance du monde occidental. Libérer l'Europe ne constituait pas un acte pur d'altruisme pour les États-Unis. Lors de la rencontre de Yalta entre Roosevelt, Staline et Churchill, pour le partage du monde entre les Anglo-Saxons et l'URSS, Roosevelt écarte de Gaulle et la France.

Au sein de la nouvelle donne géopolitique, la France n'est plus appelée à jouer le rôle majeur qui fut le sien et elle doit être subordonnée aux États-Unis. Les banquiers et le gouvernement américains vont profiter de la détresse des pays européens, qui veulent se rebâtir, pour imposer leurs conditions à travers le plan Marshall. Les Européens sont contraints d'ouvrir leurs marchés aux produits américains ainsi qu'à la culture de masse américaine. De plus, les pays européens de l'Ouest doivent se placer sous l'égide d'institutions supranationales dominées par les États-Unis, comme l'OTAN.

Pax americana

En somme, après la guerre, les États-Unis veulent créer un énorme bloc occidental sous leur contrôle et sous leur influence. Ils entendent incarner l'Occident et lui dicter sa conduite. La peur entretenue à l'égard de l'URSS et du communisme constitue l'argument majeur évoqué auprès des populations pour justifier cette mise sous tutelle de l'Ouest par les puissants États-Unis.

Jusqu'à la fin des années 1950 — de Gaulle s'est retiré du pouvoir en 1946, exaspéré par la politique partisane qui divisait la France et favorisait sa mise sous tutelle —, les États-Unis réussissent leurs objectifs et la France joue le jeu, amorçant du même souffle la construction européenne voulue par les États-Unis. Mais lorsque de Gaulle revient au pouvoir lors de la crise algérienne de 1958, il entend rebâtir la France à sa façon. Il n'entend pas que la France soit subordonnée aux intérêts américains et à son influence.

Pour de Gaulle, la France est un grand pays, un grand peuple avec une grande culture qui possède un passé glorieux, un présent et un avenir. La France est



Le général de Gaulle avait compris que la liberté, pour la France, ce n'était pas uniquement d'être libre physiquement de l'occupation militaire, mais aussi d'être libre d'agir, de penser dans sa propre logique, pour elle-même et par elle-même.

MICHEL TIFFET

éternelle et, surtout, elle doit être libre. Elle ne s'est pas libérée de l'occupation allemande pour se soumettre à une nouvelle forme d'occupation, plus pernicieuse car plus discrète, mais tout aussi contraire à la liberté inhérente à la condition humaine.

Le général avait compris que la liberté, pour la France (et pour tous les pays d'Europe), ce n'était pas uniquement d'être libre physiquement de l'occupation militaire, mais aussi d'être libre d'agir, de penser dans sa propre logique, pour elle-même et par elle-même. Il avait compris que les intérêts des États-Unis n'étaient pas ceux de la France, que les intérêts d'un empire ne pouvaient qu'être contraires aux intérêts nationaux de l'Hexagone. Non, sous de Gaulle, la France n'allait pas devenir une simple province de l'Empire.

Redressement national

Par pur volontarisme politique (et par « esprit de résistance »), de Gaulle allait empêcher les desseins des États-Unis de se réaliser et opérer une véritable œuvre de redressement national pour la France. De 1958 jusqu'à sa démission en 1969, il va permettre à la France de s'émanciper de la tutelle américaine. Il met fin à la division des partis qui sclérotait la IV^e République en renforçant le pouvoir exécutif entre les mains du président et en instaurant la V^e République.

De Gaulle refuse que la France soit obligée de faire les guerres impérialistes des États-Unis dans le monde en la sortant de l'OTAN et en chassant les troupes américaines du territoire français. De plus, il dote la France de l'arme nucléaire, arme de dissuasion nécessaire à son autonomie militaire. En s'appuyant sur l'État, il promeut la culture française et favorise l'économie nationale, dopée par la croissance de la période des Trente Glorieuses.

En politique étrangère, de Gaulle favorise l'émancipation des nations contre la politique des blocs et des grands ensembles. C'est en ce sens qu'il

promeut l'indépendance du Québec, en plus de favoriser par là l'émergence d'une autre nation francophone susceptible de constituer un allié important pour la France. Ainsi, de Gaulle joue le jeu de la troisième voie entre les deux grands empires, américain et soviétique. À travers les anciennes colonies de la France, il allait ériger les réseaux Foccart et mettre tranquillement sur pied une alliance des pays francophones, qui va plus tard donner naissance à la Francophonie.

Changement de paradigme

Grâce à de Gaulle, jusque dans les années 1990, la France a donc réussi à conserver ses intérêts et une certaine indépendance à l'égard de l'Empire anglo-américain. Elle a réussi à conserver son autonomie et son authenticité. Mais la chute de l'URSS et la victoire des États-Unis ne permettent plus à la France de faire cavalier seul et de jouer la troisième voie dans les années 1990.

Avec leur allié britannique, les États-Unis mettent en avant dans les années 1980 leur solution de rechange à la politique des blocs, leur nouvelle façon d'étendre leur influence et leur emprise économique : le néolibéralisme. En démantelant les États, en ouvrant les marchés nationaux et en instaurant une concurrence occidentale par les divers traités de libre-échange, les Anglo-Saxons dominent la concurrence et, progressivement, uniformisent l'Occident à leur image et en fonction de leurs intérêts.

La concurrence libre est la loi de la nature, la loi du plus fort. Autant économiquement que politiquement et culturellement, la concurrence favorise le monde anglo-américain en Occident. Le démantèlement de l'État français s'inscrit donc dans cette logique depuis les années 1990. De plus, en remettant en cause l'enseignement de l'histoire nationale, en imposant la culture de masse anglo-américaine à la jeunesse occidentale, c'est un nouvel Occident, anglo-américanisé, que l'on est en train de fabriquer.

En parallèle de cette anglo-américanisation favorisée par le néolibéralisme, la France a mis de côté sa souveraineté pour la céder à l'Union européenne, qui se fédéralise toujours un peu plus depuis le Traité de Maastricht de 1993 et qui a fait de l'anglais, officieusement, sa langue officielle. De Gaulle — contrairement aux américanophiles Jean Monnet et Robert Schuman, qui œuvraient pour créer une fédération européenne — voulait plutôt une Europe conforme à elle-même, une Europe de nations qui collaborent et qui conservent leurs cultures et leur souveraineté respectives. Bref, une Europe loin d'être ce qu'elle est à l'heure actuelle...

S'il était président de nos jours, Charles de Gaulle serait présenté comme un dictateur et un populiste, comme le sont la plupart des dirigeants qui veulent préserver leurs pays de l'hégémonie américaine et qui pensent la société différemment de ce que prônent les États-Unis. C'est que cet « esprit de résistance » qu'incarnait le général est désormais discrédité et n'est plus valorisé chez les politiques français. Le dernier à l'avoir incarné est Dominique de Villepin, ministre des Affaires étrangères sous Jacques Chirac, lors de son discours à l'ONU pour s'opposer à l'invasion américaine de l'Irak, en 2003.

Depuis lors, les présidents français, de Sarkozy à Macron en passant par Hollande, font davantage preuve d'une fidélité à l'égard des intérêts américains que d'une pugnacité à défendre les intérêts spécifiques de la France. Il faut dire que les deux derniers présidents sont issus du programme Young Leaders de la French-American Foundation.

Ainsi, l'état déclinant de la langue et de la culture françaises, autant en France qu'ailleurs, n'est qu'une conséquence manifeste de ce déclin de la France depuis quelques décennies. Il ne lui reste plus qu'à prendre conscience de sa situation et à renouer avec cet « esprit de résistance » qu'incarnait si bien Charles de Gaulle...



Martin Lavallée

Pour proposer un texte ou pour faire des commentaires et des suggestions, écrivez à Dave Noël à dnoel@ledevoir.com.

III POLITIQUE QUÉBÉCOISE

L'obsession de la feuille de route

A

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD



vec les douceurs de l'été viennent les bilans de fin de session parlementaire, où un regard dans le rétroviseur permet d'apprécier les premières armes du gouvernement de la CAQ. Dans l'ensemble des médias, y compris au *Devoir* jeudi, le premier ministre François Legault s'est prêté au jeu de l'entrevue synthèse. Les plus récents sondages lui donnent une cote de popularité inégalée après huit mois aux commandes du Québec — 61 % de la population est d'accord avec les changements mis en marche, selon le sondage Forum Research diffusé par *La Presse*.

« Une des raisons du succès, c'est justement d'avoir fait un certain nombre de promesses et d'engagements électoraux et de [les] respecter. [...] Il faut continuer à faire ce qu'on dit et à dire ce qu'on fait », affirme le premier ministre au *Devoir*, non sans souligner au passage l'ironie d'être montré du doigt par les mécontents précisément parce qu'il réalise ce qu'il avait promis!

Il faut reconnaître à l'équipe de M. Legault, comme il fut souligné plus d'une fois ici même, une cohérence et une diligence rarement égalées, du moins pour huit mois de gouvernance d'un parti accédant au pouvoir pour une toute première fois dans l'histoire. Les Québécois qui ont élu la CAQ sur la base des actions promises en campagne électorale ne rêvent pas : ce gouvernement agit là où il s'était engagé à le faire. Bien sûr, il atterrit en période de grâce financière, ce qui ne nuit pas lorsqu'on enclenche le catalyseur à changements — il faut le noter par égard pour les précédents gouvernements.

Alors oui, sans contredit, M. Legault agit. L'outil Polimètre développé par le Centre d'analyse des politiques publiques (CAPP) de l'Université Laval le confirme, lui qui a précisément comme objectif de suivre la cadence des promesses concrétisées du gouvernement Legault. C'est le troisième Polimètre du genre, après une édition Marois et une Couillard. L'exercice confirme que 9 % des promesses de M. Legault sont réalisées, que 32 % sont en voie de l'être, que 57 % sont en suspens (normal, après moins d'un an au pouvoir) et que 3 % ont été rompues.

Mais suffit-il de s'en tenir au programme électoral pour récolter une note parfaite? Il est vrai qu'il s'agit sans conteste d'une mesure objective de réussite. En fait foi la méthodologie des chercheurs de l'Université Laval, qui justement ont tenté de trouver une manière transparente et fiable de donner l'heure juste politique aux citoyens. Le même procédé anime les salles de rédaction du monde entier à la veille d'une élection, au moment de tirer la ligne : ce gouvernement a-t-il bel et bien rempli sa mission?

Mais gare à l'obsession de la feuille de route. Elle ne doit pas dispenser de l'humilité de faire marche arrière. Elle ne doit pas forcer une cadence qui mène à la précipitation et au chaos. Elle ne doit pas libérer du devoir de mener des analyses, des études, des avis indispensables à la prise de décisions. Elle ne doit pas enfin soustraire les dirigeants à une obligation de cohérence non seulement dans le calendrier de réalisation des promesses, mais aussi dans le panorama d'ensemble — trop de réformes en même temps, parfois, ça use les systèmes.

La liste commence à s'allonger de ces chantiers lancés dans un certain affolement, avec de possibles conséquences néfastes. L'uniformisation de la taxe scolaire à son taux le plus bas n'a pas coûté 700, mais bien 900 millions au fisc québécois. Les écoles ont bel et bien deux crécrés de vingt minutes, une heure d'activités parascolaires supplémentaire par jour, des maternelles 4 ans dans le collimateur à gérer, mais la mise en marche simultanée de tout cela crée une certaine anarchie. L'interdiction du port des signes religieux au personnel en position d'autorité, y compris les enseignants, est en vigueur, mais l'adoption de la loi 21 dans la bousculade du bâillon n'a pas permis le débat le plus complet et éclairé sur des enjeux pourtant cruciaux. Que dire de la réforme de l'immigration, elle aussi passée sous le bâillon, qui jette à la corbeille au moins 12 000 demandes en suspens en plus de provoquer une baisse des entrées au cœur d'une grave pénurie de main-d'œuvre? Le dernier dossier préoccupant est le troisième lien liant Québec à Lévis : la décision de construire un tunnel sous l'île d'Orléans a été prise alors même que la nécessité d'un tel passage n'a pas été démontrée.

Il est donc possible d'applaudir à l'efficacité tout en soulignant les errements possibles d'actions hâtives, sans pour cela porter l'étiquette de rabat-joie. À la veille d'une élection, les citoyens, souvent enclins de nature à sous-évaluer le niveau de réalisation des promesses des élus, ajouteront leur expérience personnelle au baromètre de satisfaction. Si le Québec n'est plus que désordre et confusion, ils parleront.

Le troisième lien de Québec passera sous l'île d'Orléans



LETTRES

Des cours de francisation et d'alphabétisation essentiels

Monsieur Simon Jolin-Barrette, Votre gouvernement désire accueillir plus d'immigrants. Vous avez déclaré être sensible à leurs besoins en intégration et en francisation. Ainsi en est-il de votre ministère : vous êtes désigné pour respecter tous ces besoins, incluant ceux des immigrants et des réfugiés peu ou pas scolarisés, voire analphabètes.

C'est pourquoi des cours de francisation et d'alphabétisation sont essentiels pour tous ces immigrants et réfugiés. Sinon, leur intégration tant sociale qu'économique est quasi impossible. Nous nous devons donc de les accueillir, de leur offrir une francisation et une alphabétisation fonctionnelles. Des organismes communautaires offrent une telle formation. Ils ont développé une expertise et des programmes uniques au fil des années. Ainsi favorisent-ils les petits groupes, un programme fonctionnel adapté et étalé, des suivis par des bénévoles...

Nous vous demandons donc de ne pas éliminer de votre sélection d'immigrants ceux et celles qui sont peu ou pas alphabétisés. L'histoire, même récente, nous a

démontré que ces personnes adoptent le Québec et y contribuent avec générosité.

Nous vous demandons donc de reconnaître que le milieu communautaire est très bien adapté pour répondre aux besoins de toutes ces personnes.

De plus, à titre de ministre de l'Inclusion, ne croyez-vous pas normal de faire appel à la contribution des organisations communautaires spécialisées dans l'alphabétisation et la francisation? **Johane La Rochelle, citoyenne engagée** Québec, le 20 juin 2019

Le commissaire aux langues officielles et la CAQ

Le QCGN est un groupe de coordination composé d'environ 60 organismes communautaires de langue anglaise du Québec et il est financé par le gouvernement du Canada par le biais du ministère du Patrimoine canadien.

Lors de l'assemblée générale annuelle du Quebec Community Groups Network (QCGN) le 14 juin 2019, Raymond Thérberge, commissaire aux langues officielles, a prononcé une allocution.

Dans son exposé, que l'on retrouve sur le Web, le commissaire, dont la responsabilité principale est de promouvoir les langues officielles du Canada, l'anglais et le

français, a pesé le pour et le contre du système d'éducation public du Québec.

Il a fait référence au plan d'éducation de la Coalition avenir Québec (CAQ) et à son projet de loi imminent sur l'abolition des commissions scolaires et des élections scolaires.

Il a dit : « J'encourage donc le gouvernement du Québec à consulter la communauté et à considérer toutes les conséquences qu'une décision de cette ampleur pourrait avoir sur l'avenir des communautés anglophones de la province. »

La « décision » est similaire au projet de loi 86 sur la réforme des commissions scolaires proposé en 2016 par le Parti libéral qui permettait d'abolir les élections afin « de donner aux écoles une plus grande influence dans la prise de décisions ».

Plus de 1,5 million de Québécois ont voté pour la CAQ et sa plateforme d'éducation bien pensée du point de vue pédagogique, qui permettra de moderniser et de démocratiser notre système scolaire public archaïque.

Le QCGN ne parle pas au nom de tous les anglophones ; les tactiques alarmistes du commissaire aux langues officielles doivent être rejetées.

Les Québécois peuvent s'attendre à avoir un système d'éducation qui permettra d'assurer un meilleur avenir pour nombre de nos enfants.

Chris Eustace Montréal, le 18 juin 2019

LIBRE OPINION

De la francophobie

André Ségal
Professeur retraité de l'Université Laval, Québec

J'ai émigré au Québec il y a cinquante-sept ans. Jamais, ni au Saguenay ni à Québec, je n'ai souffert de discrimination. Au contraire, j'ai reçu un accueil chaleureux et stimulant. Certes, je ne faisais pas partie des minorités visibles, seulement des minorités audibles à mon accent et à mon nom. Je crois aussi avoir fait l'effort de comprendre la société qui me recevait, de m'y adapter et d'y adapter mes enfants. Je n'ai pas cherché l'abri de quelque communauté, belge ou européenne. Beaucoup de nouveaux venus n'ont pas eu ma chance. Pour certains, la communauté d'origine présentait la sécurité. On la retrouve avec plaisir pour y partager des traditions anciennes. Parfois, cependant, cette communauté

accueillante peut devenir un obstacle à l'inclusion. Elle peut former un écran entre le citoyen et la société.

Enfant, j'étais programmé par les nazis pour finir à Auschwitz. Des résistants m'ont sauvé. C'est pourquoi, sans doute, j'ai milité contre toutes les haines et condamnations collectives ; hostile à toutes les sortes de violences et solidaire de toutes les victimes. Lors de l'assassinat des artisans de *Charlie Hebdo*, j'étais « Charlie ». Je n'appréciais cependant pas les préjugés antireligieux de l'hebdomadaire. Lors du massacre de la mosquée de Québec, près de chez moi, le jour de mon anniversaire de 85 ans, je me suis senti « musulman ». Je n'aime pourtant pas la tradition de discriminer les hommes des femmes.

Québec bashing
Ce qu'on appelle pudiquement

Ce qu'on appelle pudiquement Québec bashing est une de ces haines collectives faites de méfiance, de mépris, de préjugés. Elle est surtout dirigée contre le Québec français et les valeurs qui le distinguent du Canada. C'est une francophobie.

Quebec bashing est une de ces haines collectives faites de méfiance, de mépris, de préjugés. Elle est surtout dirigée contre le Québec français et les valeurs qui le distinguent du Canada. C'est une francophobie. Et comme l'antisémitisme ou l'islamophobie, elle peut inciter des fanatiques à tuer. On s'en souvient.

Elle se déchaîne aujourd'hui contre la conception québécoise de la laïcité. Et effectivement, cette conception est distincte de la conception dominante au Canada. On peut s'y opposer bien sûr légalement, comme le font une minorité de Québécois, sans injures et sans qualifier ces mesures de racistes ou de xénophobes. Je souhaite en effet que l'État respecte et protège les croyances de tous les citoyens, mais je souhaite aussi que, dans l'exercice de leurs fonctions, les employés de l'État et particulièrement les enseignants

soient réservés quant à leurs opinions personnelles sur la politique et sur la religion. Cela n'a rien de contradictoire.

Parmi mes compatriotes, les uns sont musulmans, d'autres sont chrétiens, beaucoup sont athées ou vivent des spiritualités distinctes. Je respecte leurs droits. Parfois, j'admire leurs choix.

Je crains seulement les fanatiques de tous bords, qui incitent à l'exclusion ou affichent leur mépris des autres. Par exemple, je n'accepte pas qu'un politicien au service de tous ses concitoyens se croie autorisé à porter la marque distinctive de sa communauté particulière. Je sais pourtant que dans d'autres pays, on trouve cela normal. Ceux-là ne sont pas nécessairement moins démocrates que les Québécois, à condition qu'ils sachent respecter un autre point de vue que le leur.

III RESSOURCES NATURELLES

De sérieuses questions sur l'ombudsman canadien

Le fédéral doit mieux faire surveiller les activités des entreprises extractives

Marie-Dominik Langlois

Doctorante en sociologie et coordonnatrice du GRITE (Groupe de recherche interdisciplinaire sur les territoires de l'extractivisme), Université d'Ottawa*

Depuis une quinzaine d'années, de nombreux membres de la communauté scientifique sont préoccupés par les impacts socio-environnementaux causés par des entreprises extractives canadiennes à l'étranger. Particulièrement en Amérique latine, ceux et celles qui critiquent les projets extractifs pour la défense du territoire et des droits sont la cible de pratiques de criminalisation de la protestation. Cette stratégie — généralement utilisée par l'élite locale et les intérêts transnationaux des entreprises en complicité avec les juges locaux — constitue un mécanisme de coercition en vertu duquel des membres des communautés sont emprisonnés sous de fausses accusations parfois pendant plusieurs années, et ce, dans le but de dissuader la résistance à un projet extractif.

Entre autres mesures pour remédier à ce problème, la société civile canadienne réclame depuis plus de 15 ans la nomination d'une ombudspersonne. Selon la définition du Larousse, un « ombudsman » est « une personnalité indépendante chargée d'examiner les plaintes des citoyens ». Or la signification qui a été attribuée à la figure d'ombudsman a tellement évolué en 15 ans que le poste récemment créé semble devenir un instrument au service des entreprises plutôt que des citoyens.

« Ombudsmanqué »

En 2009, le gouvernement conservateur avait répondu aux exigences d'une ombudspersonne en créant le poste de conseiller en responsabilité sociale des entreprises. Celui-ci fut décrié par la société civile pour être un mécanisme volontaire de médiation plutôt que contraignant et dissuasif. À l'époque, alors député, Justin Trudeau s'était joint à la critique et affirmait qu'un gouvernement libéral majoritaire serait « prêt à agir de façon concrète » sur la question. Il a cependant fallu attendre la deuxième moitié de



son mandat pour que son gouvernement annonce finalement la création d'une ombudspersonne, puis 15 mois supplémentaires pour en connaître le mandat précis — période durant laquelle l'industrie mécontente s'est livrée à un lobby intensif afin de s'assurer que le poste créé ne contreviendra pas à ses intérêts.

Le 8 avril dernier, le ministre de la Diversification du commerce international, Jim Carr, a annoncé la nomination d'une ancienne consultante pour le secteur extractif, Sheri Meyerhoffer, au poste d'ombudspersonne canadienne pour la responsabilité des entreprises (OCER). Le décret délimitant le mandat de l'ombudspersonne ne précise toutefois pas si elle aura le pouvoir d'exiger des documents et des témoignages, ni si son bureau aura un mandat explicitement orienté vers le respect des droits de la personne. Il s'agit donc, à première vue, d'un « ombudsmanqué », c'est-à-dire qui ne possède pas les moyens d'agir et ne remplit pas les fonctions d'un tel poste.

De plus, le gouvernement donne à l'ombudspersonne le mandat d'« exa-

miner une plainte déposée par une entreprise canadienne qui estime faire l'objet d'une allégation non fondée concernant une atteinte aux droits de la personne », et ce, « de sa propre initiative ». De ce fait, l'ombudspersonne, plutôt que d'être attentive aux droits de la personne, agirait au contraire comme mécanisme de contrôle pour les entreprises afin de faire taire leurs critiques. Dans sa version actuelle, le mandat d'ombudspersonne risque donc de susciter plus de méfiance que de confiance auprès des communautés affectées par les entreprises minières canadiennes.

Sortir du modèle extractiviste

La tergiversation et le fléchissement du gouvernement semblent confirmer l'influence effective qu'exerce le lobby minier sur la classe politique canadienne, peu importe le parti en place. En témoigne l'annonce, en novembre dernier, d'avantages fiscaux que l'Association minière du Canada a qualifiée de nouvelle économie la plus positive pour le secteur minier depuis des années.

Le Canada doit reconnaître que la dépendance à l'extractivisme et au modèle économique qui le sous-tend tend à accroître les problèmes de santé et la dépossession des communautés affectées par l'industrie.
PEDRO PARDO
AGENCE
FRANCE-PRESSE

Étant donné les profondes inégalités économiques et de pouvoir entre les compagnies et les victimes, le mécanisme d'ombudspersonne devrait réduire les inégalités de pouvoir entre ces deux acteurs plutôt que de les renforcer. Or les tenants du mécanisme récemment créé tiennent pour acquis qu'il existe un consensus au sujet des activités extractives et considèrent comme foncièrement illégitimes les refus fréquemment formulés par les populations locales, souvent autochtones, qui sont confrontées à ces projets. Il est donc impératif que l'ombudspersonne reconnaisse les droits des peuples autochtones — particulièrement celui à la consultation en vue d'obtenir leur consentement, donné librement et en connaissance de cause, avant toute possibilité d'exploration sur leur territoire — de même que l'existence de zones interdites à l'extraction si les conditions sociales risquent d'accroître la conflictualité et la marginalisation des communautés potentiellement touchées.

Le gouvernement canadien doit reconnaître que la dépendance à l'extractivisme et au modèle économique qui le sous-tend tend à accroître l'appauvrissement, les problèmes de santé et la dépossession des communautés affectées par l'industrie, tout en aggravant la contamination environnementale à la source du réchauffement climatique. Le modèle extractif doit être critiqué et dépassé pour imaginer un monde post-extractiviste inspiré, notamment, des savoirs et pratiques autochtones à travers la planète.

Dix ans après ses promesses de « mesures concrètes » et après en avoir fait un engagement électoral, Justin Trudeau avait l'occasion de s'attaquer en profondeur au problème. Étant donné l'insuffisance des mesures adoptées par les différents gouvernements canadiens et l'augmentation des conflits miniers depuis 2006, on peut sans contredit parler d'occasion manquée.

*Texte également signé par Karine Vanthuyne, professeure d'anthropologie et directrice du GRITE; Étienne Roy-Grégoire, chercheur postdoctoral, Faculté de droit, Université McGill; Marie-Josée Massicotte, professeure de science politique, directrice de l'Institut en études féministes et de genre; Marie-Christine Doran, professeure de science politique; Sophie Thériault, professeure de droit civil; Penelope Simons, professeure de droit; Stephen Brown, professeure de science politique; Christopher Huggins, professeur en développement international et mondialisation; Salvador Herencia Carrasco, directeur de la Clinique de droits de la personne, ces derniers à l'Université d'Ottawa.

III PROJET DE LOI 21

Nous et les « pas nous »

Mahmoud Mezhoud
Montréal

La loi 21 a été votée sous le bâillon. Est-elle réellement porteuse de solutions idoines à l'éternel débat autour de la laïcité comme le défend la CAQ ou est-ce une façon contournée d'amorcer une concrétisation graduée du nationalisme caquiste dans les réalités québécoises ?

Au lendemain de sa victoire aux élections d'octobre 2018, la CAQ affichait un nationalisme qualifié parfois d'économique et parfois d'irrationnel et de viscéral. Toutefois, rien ne permettait d'établir un lien idéologique avec l'extrême droite ou une inclinaison envers les idées du « grand remplacement ». Mais cette perception a changé dès lors que les « ressentiments » anti-immigration et anti-minorités, pourtant marginaux dans la société, se sont fait sentir en arrière-fond du discours adressé aux Québécois. Ce dernier s'est peu à peu éloigné des propositions et réponses attendues aux énormes défis socio-économiques et écologiques auxquels le Québec et le monde entier sont confrontés. En empruntant le chemin cahoteux du repli sur le « nous », de l'identité historique et de ses valeurs qu'elle oppose aux valeurs des autres (les « pas nous »), la nouvelle majorité, avec ses choix politiques, a fini par augmenter de plus en plus l'inquiétude de voir deux Québec se dresser l'un contre l'autre.

En effet, dans un pays ayant une forte tradition de dialogues et de consensus, est-il moralement convenable de ressusciter un débat tempétueux tel que celui des « signes religieux » ? Et ceci, dans le ciel d'un Québec pourtant serein, dans le but de contraindre une catégorie de citoyens à se dépouiller

d'une partie d'elle-même qui ne plaît pas aux autres pour qu'elle puisse vivre et exister dans l'espace public ?

Malgré l'existence de multiples exemples d'interférence du religieux dans le domaine politique qui peut justifier la nécessité de concevoir des balises, cette urgence à vouloir fixer, au lance-pierres, la problématique de la laïcité de l'État au Québec, aussi large et complexe, et à la circonscrire à la seule interdiction du port des signes religieux pour les fonctionnaires en situation d'autorité et les enseignantes, est à la fois étonnante et préoccupante quant aux imprévisibles conséquences qu'elle pourrait engendrer.

Laïcisme idéologique

L'extrême laïcité qu'on peut voir dans les textes de lois québécois, qui s'étend jusqu'aux apparences et à la censure dans le code vestimentaire, est à proprement parler du laïcisme idéologique. De plus, le fait de dire que l'État est idéologiquement laïque nous fait penser, par analogie, à l'énoncé « L'islam est la religion de l'État » figurant dans les textes des constitutions de certains pays musulmans autoritaristes et qui permet, au nom de la religion, d'attenter à la liberté des individus.

Or, il n'y a pas de rapport consubstantiel entre l'État et la laïcité. L'État a une relation uniquement fonctionnelle avec la laïcité qu'il exerce en tant que devoir. De ce fait, l'État est neutre, par rapport à la religion et par rapport au laïcisme. En outre, une laïcité toute faite, applicable en tout temps et en tout lieu, n'est qu'une utopie dogmatique. Le bon sens veut qu'on fasse appel seulement à l'esprit de la laïcité pour s'incarner dans la règle la plus in-

telligente possible en réponse à ce qui s'impose comme nécessaire dans une société en matière de droit et de libertés, et non le contraire.

L'État gère et arbitre selon la « technique » de la laïcité, qui d'un côté veille à la séparation des champs religieux et politique et, de l'autre, assure à tous les groupes-diversités, dans une société donnée, de jouir équitablement de toutes les libertés disponibles. Contrairement à ce qui paraît une évidence, un État démocratique ne doit pas s'occuper des signes religieux et n'a que faire des modes vestimentaires des gens. L'habillement relève du goût de chacun. Mettre une loi dans cette zone d'intimité et de confort est une intrusion inutile, inélégante et, pire, un affront.

Dans un contexte politico-médiatique québécois, la question des « signes religieux ostentatoires » ne concerne ultimement que le voile porté par certaines femmes musulmanes. Soit, ce voile, ou hidjab, est, dans son essence, un symbole de soumission avilissante pour la femme qui le porte. Cependant, quand celle-ci affirme se conformer de son propre gré à une injonction prétendument divine, elle n'en exerce pas moins son droit et sa liberté. Paradoxalement, elle se trouverait dans une position de victime si quelqu'un d'autre la contraignait à le porter. Alors, pourquoi promulguer une loi sur la laïcité qui punit économiquement la victime au lieu du bourreau ? Les promoteurs de cette loi n'ignorent pourtant pas le rôle capital de l'emploi dans l'histoire de l'émancipation de la femme québécoise et sont certainement conscients que l'employabilité est le plus court chemin vers les tunnels extrémistes. Quant à la ré-

Un État démocratique ne doit pas s'occuper des signes religieux et n'a que faire des modes vestimentaires des gens. L'habillement relève du goût de chacun.

ception de la loi 21 dans l'esprit du citoyen moyen, elle englobe la communauté musulmane dans son sens le plus large ; il est à craindre que les effets pervers inévitables de cette loi viendront jeter discrédit et suspicion sur toute personne portant un nom à connotation musulmane.

Accès à l'emploi

Par ailleurs, la loi 21, en plus de priver les femmes qui portent le foulard islamique d'un droit individuel garanti, permettra d'excuser, d'une certaine façon, la discrimination et empêchera ces femmes d'accéder à l'emploi de leur choix ou dans un domaine en forte demande d'emploi, alors que le chômage est d'ores et déjà endémique dans les rangs de la « communauté musulmane », à l'ère du plein-emploi et de la rareté de main-d'œuvre au Québec. D'ailleurs, la pénurie d'enseignants est telle que certaines commissions scolaires du Québec envisagent d'en recruter en France et en Belgique. L'exclusion qu'on pourrait évoquer pour qualifier une telle situation paraît moins grave comparativement aux interrogations qui semblent imperceptiblement la sous-tendre : a-t-on oui ou non confiance dans les valeurs morales et humanistes des musulmanes du Québec ?

Au-delà de la supposée acceptabilité sociale de la loi 21 qui permet à la majorité de l'heure de restreindre le droit au nom de l'affirmation de la nation dans sa conception étranglée et exclusiviste, c'est la cohésion et la quiétude sociales acquises ainsi que la fraternité en droits civiques patiemment construite qui sont désormais mises en question.

B 10 | PETITES ANNONCES

REGROUPEMENT IMMOBILIER

ADRESSES
DE PRESTIGE

ST-ETIENNE-DE-BOLTON



PARADIS CHAMPÊTRE de 6 1/2 acres avec lac privé, ruisseau et terrain paysager, une bonne maison spacieuse, garage double attenant, atelier séparé. Une cachette à découvrir dans le secteur Orford/Owl's Head. **599 000 \$**

LOIS HARDACKER

Ctr. imm. Agréé. Royal LePage Au Sommet, Agence Immobilière

LAC BROME



DOMAINE de 3,68 acres en périphérie du village de Knowlton. Entrée avec portail, terrain paysagé, étang, et une superbe demeure de style traditionnel avec vérandas, grande cuisine, 3 càc, 2 sdb, 2 s.d'eau, foyer, garage chauffé. **850 000 \$**

450 242-2000

www.loishardacker.com

À 3 MINUTES À PIED DU MÉTRO LIONEL-GROULX !



Un 8 logements sur rue tranquille, à 10 minutes à pied du Marché Atwater, tout près d'un joli parc. Un 5 pièces avec 3 chambres fermées et sept 4 pièces avec chacun 2 chambres fermées. Installations laveuse/sécheuse grand format partout. Immeuble âgé en bon état, bien entretenu, par propriétaire responsable depuis 1994.

2629-2641 DELISLE

1,439,000 \$

CENTRIS : # 232 010 12



Depuis 31 ans

Charlotte MICHAUD
cmichaud@sutton.com
514.894.0866
10h à 22h

groupe sutton-immobilia inc.
Agence immobilière
514.272.1010

Aussi simple que ça!

David et Alexandre.com
VOS COURTIERES IMMOBILIERES RE/MAX

David Roux inc. et Alexandre Meloche inc.
514.374.4000

RE/MAX ALLIANCE
3299, rue Beaubien Est, Montréal

269, rue de la Toscane
Bord de l'eau - Rivière Saint-Maurice - Grandes - Piles

1151, Ch du Lac-des-Piles
Mauricie - Lac des Piles, Sainte-Flore, près de Grand-Mère

Gaston Lambert
Sutton
groupe sutton - immobiliaria inc.
514-239-2069
www.gastonlambert.com

Propriété de prestige avec vue imprenable sur la rivière Saint-Maurice. Un seul propriétaire - finition soignée.
879 000 \$ - MLS 19713758

Construction de qualité supérieure, accès au lac, vue plein sud sur un des plus beaux lacs du Québec.
759 000 \$ - MLS 16504159

Pour annoncer dans ce regroupement contacter **Dominika Zimmermann** au **514 985-3319** ou dzimmermann@ledevoir.com

AVIS LÉGAUX

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(C.C.Q., art. 795, al. 2)
Prenez avis que Basil ES-SOPOS en son vivant résidant au 102-58, rue Sainte-Marguerite, Montréal (Québec) H4G 0A3 est décédé à Montréal le 23 décembre 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés à l'étude de Gabriel Perron-Oddo, notaire, 7575, route Transcanadienne, bureau 106, Montréal (Québec) H4T 1V6.
Fait à Montréal le 26 juin 2019
Gabriel Perron-Oddo
notaire

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

(Avis dans un journal : C.C.Q., art. 795, al. 2)
Prenez avis que Raphaël BRISSON, en son vivant domicilié au 11 360, avenue Garon, app. 5, Montréal (Québec) H1H 3T8, est décédé à Montréal le 7 juin 2018. Un inventaire de ses biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés, sur rendez-vous, au bureau de Me Sabrina Fois, notaire, situé au 1620, boul. de L'Avenir, bur. 101, Laval (Québec) H7S 2N4. Tél. : (450) 668-2473).
Donné ce 27 juin 2019 à Laval
Roxanne Brisson
liquidatrice

AVIS PUBLIC DE NOTIFICATION

(135, 136 et 137 C.p.c.)
PAR ORDRE DE L'HUISSIER:

Avis est donné à ALEXIS PELLETIER que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de TERREBONNE une demande introductive d'instance. Une copie de cette demande et de l'avis d'assignation ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de SAINT-JÉRÔME, s/nue-25 RUE DEMARTEL GNYQUEST À SAINT-JÉRÔME dans le dossier 700-22-040855-198. Il est ordonné à la partie défenderesse de se présenter au Palais de justice dans les 30 jours de la présente.

À défaut de répondre dans le délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis des l'expiration de ce délai et vous pourriez devoir payer les frais de justice.

À Montréal, le 27 juin 2019
Isabelle Gagné,
huissier de justice

Un don d'espoir pour la vie
1-877-485-4222
www.ArmeDuSaut.com

Primeau Proulx et Associé inc.

Avis de la première assemblée
(paragraphe 102(4) de la Loi)
Dans l'affaire de la faillite de : **Écrans Polaires Inc.**, corporation légalement constituée ayant eu sa place d'affaires au 200-814, boul. Guimond, Longueuil (QC).

Faillite
AVIS est par les présentes donné que la faillite d'**Écrans Polaires Inc.** est survenue le 19 juin 2019 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 juillet 2019 à 14h00 au bureau du syndic.

Ce 20^e jour de juin 2019
PRIMEAU PROULX ET ASSOCIÉ INC., Syndics autorisés en insolvabilité
Sylvain Proulx,
CPA, CA, SA
Syndic administrateur

103-3410, Chemin de Chambly, Longueuil (Québec) J4L 1N8
Tél. : 450 670-1040
Télec. : 450 670-1542

Dystrophie musculaire Canada
un espoir musclé
1.800.567.2236
www.muscle.ca

IL FAUT UNE ACTION, UNE ACTION MUSCLÉE !

PETITES ANNONCES

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO JEAN-TALON
3^e condo neuf, clim. Semi-meublé, marché, hôpital J.-Talon, 1 150 \$. Vérification régie/crédit. Texte : 514 276-5939

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE À LOUER

CONDOS PARIS CENTRE
Près métro et services. WIFI. Sem./mois À partir de 790 \$. Location : 514-999-0546 paris.condo@sympatico.ca

PARIS - Petit bijou d'appart
sur la Butte Montmartre, au coeur de Paris. Paisible, ensoleillé, ascenseur. 514-489-9555 appartement-montmartre.com

307
LIVRES ET DISQUES

LIBRAIRIE Bonheur d'Occasion
achète livres de qualités en tout genre. 514 914-2142 www.bonheurdoccasione.com

390
DIVERS

ACCOMPAGNEMENT DE FIN DE VIE
Formation de 36 heures **Albatros-Montréal**
À compter du 5 septembre infos: www.albatros-mtl.ca 514-255-5530

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE OU RALENTI ?
Mise à jour et réparation P.C., Mac et portables. 20 ans d'expérience. Service à domicile. 514 573-7039 Julien

Météo Média

Val d'Or 22/10
Trois-Rivières 23/16
Gatineau 27/16
Sept-Îles 14/12
Baie-Comeau 16/13
Saguenay 22/14
Québec 21/15
Rimouski 19/12
Shierbrooke 23/16
Montréal 27/16

Lever du soleil: 5h07
Coucher du soleil: 20h46

Canada	Auj.	Demain	Le Monde	Auj.	Demain
Edmonton	Ora 17/11	Sol 21/13	Londres	Sol 30/17	Sol 24/15
Moncton	Plu 22/14	Ora 18/12	Los Angeles	Sol 26/18	Sol 26/18
Saint-Jean	Plu 17/13	Ora 17/13	Mexico	Ave 23/13	Ave 22/14
Toronto	Ave 27/16	Sol 23/15	New York	Ora 31/20	Ave 25/19
Vancouver	Var 21/13	Sol 23/14	Paris	Sol 34/20	Var 28/17
Winnipeg	Sol 32/19	Sol 30/17	Tokyo	Plu 24/22	Plu 26/23

Montréal	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 27	16	23/16	27/19	28/17
Orages (pdp 70%).	Orages (pdp 60%).	Faible pluie (pdp 70%).	Généralement ensoleillé.	Averses (pdp 40%).

Québec	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 21	15	21/14	25/17	26/15
Pluie (pdp 90%).	Orages (pdp 70%).	Averses (pdp 60%).	Généralement ensoleillé.	Averses (pdp 70%).

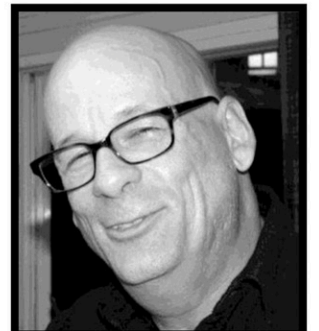
Gatineau	Ce soir	Demain	Lundi	Mardi
Aujourd'hui 27	16	23/15	28/17	28/16
Orages (pdp 40%).	Orages (pdp 60%).	Ciel variable.	Passages nuageux.	Ensoleillé.

Météo Média
meteomedia.com/video

IMPRÉVISIBLE. COMME PRÉVU !
DÉCOUVREZ-EN PLUS

AVIS DE DÉCÈS

In Memoriam



Richard Bariteau
1957 - 2012

Communiquez avec
Le Mémorial
pour publier :

- Avis de décès • Faire-part
- Remerciements • Condoléances
- Anniversaires • Hommage
- In memoriam

Le Mémorial
1855, rue Du Havre, bureau 107
Montréal, Qc, H2K 2X4
Tél.: 514 525-1149
Télec.: 514 525-7999
deces@lememorial.com

Le mémorial.

Carrières & professions

1 2 3

SERVICES

1

PRIX

LEDEVOIR

514.985.3313



Des actions concrètes

Votre don change le monde!

Oxfam Québec

2330, rue Notre-Dame Ouest, bureau 200
Montréal (QC) H3J 2Y2
514.937.1614 • 1.877.937.1614 (sans frais)
www.oxfam.qc.ca